

CONCOURS EXTERNE DE BIBLIOTHÉCAIRE TERRITORIAL

SESSION 2020
REPORTÉE À 2021

ÉPREUVE DE COMPOSITION

Durée : 3 heures - Coefficient : 2

SPÉCIALITÉ : BIBLIOTHÈQUES

INDICATIONS DE CORRECTION

Rappel du sujet :

Dans un article du BBF, publié en 2011 et intitulé « À quoi sert une bibliothèque ? », le sociologue Stéphane Wahnich affirme que « la lecture publique ne doit pas seulement s'affirmer dans une logique culturelle mais aussi dans une logique de Ville ».

En tant que bibliothécaire territorial, vous commenterez ce propos en analysant le rôle des bibliothèques dans l'aménagement du territoire.

1) Intérêt du sujet

Le sujet vise à évaluer la capacité du candidat à saisir l'organisation et les impacts des politiques de lecture publique en matière d'aménagement du territoire et à en définir les enjeux actuels.

Le rapport Orsenna interroge l'ouverture des bibliothèques dans une acception large, traduite par la formule « ouvrir plus, ouvrir mieux ». Le plan national qui en découle s'applique à inciter les collectivités territoriales à élargir les horaires d'ouverture de leurs équipements de lecture publique. Mais la portée de la thématique de l'ouverture des bibliothèques est beaucoup plus étendue et recouvre des réalités diverses dont le point de convergence pourrait être l'ouverture des bibliothèques sur leur environnement.

Le sujet permet de produire une analyse de cette question très actuelle sous le prisme d'un rappel historique des plans nationaux de développement de lecture publique, des objectifs poursuivis et des effets attendus en matière d'aménagement du territoire.

Il permettra de mobiliser les connaissances historiques du candidat mais aussi sa capacité d'analyse étayée d'exemples concrets.

L'objectif sera de conduire une réflexion théorique reposant sur l'identification des principales étapes de développement territorial de la lecture publique et de leurs effets pour aboutir à une analyse portant sur les enjeux actuels du rôle des bibliothèques comme outils de développement des territoires.

Le correcteur appréciera la capacité du candidat :

- ☞ à montrer sa connaissance des plans nationaux en faveur de la lecture publique depuis les années 1960,
- ☞ à définir la notion de territoire dans ses dimensions géographique, administrative, politique, socio-éducative et à ne pas s'en tenir à la description de l'environnement des bibliothèques,
- ☞ à mobiliser ses connaissances sur l'évolution du positionnement territorial des bibliothèques et les principaux changements de paradigmes afférents (des collections vers les publics, des équipements vers les réseaux, du hors les murs à la bibliothèque disséminée dans la cité),
- ☞ à produire une analyse des modèles actuels de bibliothèques au prisme de cette évolution en interrogeant les impacts sur l'exercice des missions et l'évolution des projets de lecture publique.

2) Délimitation du sujet : éléments de cadrage des termes du sujet, principaux enjeux soulevés, éléments de réflexion et de débat

Le sujet interroge le rôle des bibliothèques en matière d'aménagement du territoire.

Les établissements de lecture publique sont considérés comme une composante de la vie culturelle et aussi comme des équipements de proximité. Les premiers plans nationaux destinés à développer l'accès à une offre de lecture en tous points du territoire, invitent dès les années 1960, à aborder la lecture publique sous l'angle du maillage territorial. Cf Anne-Marie Bertrand, dans *Bibliothèques territoriales, identité et environnement* (1996), chapitre : la bibliothèque publique : une idée neuve, du rôle de l'État dès la fin de la seconde guerre mondiale, à l'implication des collectivités territoriales dans les années 60 et 70.

Par ailleurs, le rôle culturel des bibliothèques a connu de nombreuses évolutions et aujourd'hui la bibliothèque ne se définit plus au seul prisme de l'accès à la culture. Lieu de vie, de sociabilité, d'éducation à la citoyenneté, d'accès aux nouvelles technologies et d'éducation aux médias et à l'information, l'acception de la bibliothèque s'est considérablement transformée. Or, cet élargissement des rôles des bibliothèques induit bien évidemment une diversification de leurs missions et de leurs modalités d'intégration à leur environnement. En ce sens, la diversité des modèles actuels de bibliothèques témoigne d'une évolution de leur positionnement sur le territoire et les définit en tant que véritables outils d'aménagement du territoire.

Le rapport Orsenna montre bien ce passage en insistant sur la nécessaire évolution des bibliothèques de lieux du livre vers des lieux du vivre. La citation d'Umberto Eco placée en ouverture de rapport illustre cette mutation : « Si la bibliothèque est comme le veut Borges un modèle de l'Univers essayons de le transformer en un univers à la mesure de l'homme ce qui veut dire aussi, je le rappelle, un univers gai, avec la possibilité d'un café-crème, et pourquoi pas, pour nos deux étudiants de s'asseoir un après-midi sur un canapé et je ne dis pas de s'abandonner à d'indécentes embrassades, mais de vivre un peu leur flirt dans la bibliothèque pendant qu'ils prennent et remettent sur les rayons quelques livres d'intérêt scientifique ; autrement dit une bibliothèque où l'on ait envie d'aller et qui progressivement se transforme en une grande machine pour le temps libre, comme le Musée d'Art Moderne de New York ou l'on peut tour à tour aller au cinéma, se promener dans le jardin, regarder les statues et manger un vrai repas. »

L'objet du sujet est d'inviter les candidats à conduire une réflexion sur les interactions entre les bibliothèques et leur territoire en analysant l'évolution du développement de la lecture publique, dans une logique de développement territorial et en montrant comment la diversité des modèles actuels de bibliothèques est fortement liée à la configuration de leur territoire d'implantation, dans ses dimensions politiques, administratives, géographiques, sociologiques.

Quelle est la signification et la portée des termes utilisés dans le libellé du sujet, comment le candidat est-il invité à délimiter le sujet ?

Le candidat devra remarquer que, dans cet énoncé, Stéphane Wahnich n'emploie pas le terme de « bibliothèque » mais celui de « lecture publique ». Ce terme ne désigne pas un équipement culturel, mais plus largement fait référence à la politique culturelle conduite en matière de lecture publique.

« La lecture publique recouvre aujourd'hui l'ensemble des actions conduites par les bibliothèques et médiathèques publiques et destinées à promouvoir la culture du livre, de l'écrit, du son, de l'image et du numérique » (cf. définition wikipédia ou ENSSIB). Le candidat proposera une définition du terme lecture publique et veillera à conduire une réflexion à l'échelle des politiques publiques.

La notion d'aménagement du territoire devra également être définie. D'un point de vue institutionnel, le terme renvoie à la compétence déléguée aux Régions. Il s'entend ici par l'aménagement d'un territoire, celui couvert par les actions de la bibliothèque (définition « organisation volontaire de l'espace pour le développement économique, l'équité sociale ou la préservation des ressources »).

Cf Anne-Marie Bertrand, bibliothèques territoriales, identité et environnement, (1996) chapitre : la bibliothèque publique, une idée neuve, chapitre : L'identité, la bibliothèque comme service territorial. Anne-Marie Bertrand livre trois traits distinctifs de la bibliothèque comme service territorial :

- ☞ la bibliothèque attend de sa collectivité qu'elle lui fixe des objectifs et lui affecte des ressources,
- ☞ la bibliothèque vit dans un espace territorial précis mais sa zone d'attractivité dépasse les frontières administratives,
- ☞ la bibliothèque vit dans le temps d'un mandat électoral.

Le candidat devra proposer une définition de la notion de territoire et montrer les enjeux de l'articulation entre celui-ci et les politiques publiques en faveur de la lecture publique.

L'intitulé du sujet donne une indication sur la façon de traiter ce lien entre la Ville et la lecture publique : le rôle des bibliothèques dans l'aménagement du territoire.

Le candidat devra construire une problématique démontrant sa compréhension des deux termes principaux du sujet et proposer, à partir de ces définitions, un questionnement du rôle des bibliothèques dans l'aménagement du territoire. Ce questionnement pourra porter sur l'étude des principales orientations du développement de la lecture publique en matière d'aménagement du territoire (maillage, proximité, réseau, troisième lieu), de façon à proposer une analyse des modèles actuels de bibliothèques au regard de ces enjeux (passage de l'adaptation à l'intégration aux logiques territoriales, développement de partenariats, lieux ouverts dans la Cité).

Par ailleurs, il est précisé que Stéphane Wanlich est sociologue et non un professionnel des bibliothèques. Le candidat est donc incité à porter une analyse réflexive de la lecture publique, en mobilisant des connaissances théoriques et historiques.

Quelles sont les idées principales, quels sont les éléments de réflexion et de débat que l'on doit retrouver abordés dans une bonne copie ?

Le candidat devra faire appel à ses connaissances en matière d'évolution des politiques de lecture publique et interrogera en conséquence les préconisations et développements actuels. Le candidat pourra mobiliser ses connaissances historiques du développement de la lecture publique en France depuis l'intérêt de l'État et la création en 1945 de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique au sein du ministère de l'Éducation nationale et des bibliothèques centrales de prêt, l'implication des collectivités territoriales et la construction d'équipements dès les années 60 et 70, la décentralisation, puis les premiers plans départementaux en faveur de la lecture publique, avec l'entrée en jeu des intercommunalités et des réseaux, jusqu'au plan Orsenna qui présente les bibliothèques comme « les têtes de réseau des politiques publiques sur les territoires ».

Le candidat montrera sa connaissance des enjeux actuels en matière de développement de la lecture publique : le déplacement d'une logique de collections vers les publics, les enjeux en matière de numérique, l'élargissement des missions des bibliothèques, les réseaux, la coopération, les partenariats et décrira la diversité des modèles de bibliothèques aujourd'hui.

L'enjeu du sujet est bien d'articuler une démarche d'analyse à des exemples précis et de montrer comment l'aménagement du territoire, en matière de lecture publique, a conduit les bibliothèques à évoluer d'une logique d'implantation vers une logique d'intégration territoriale ce qui permet de penser la diversité et la spécificité des modèles actuels.

Une bonne copie analysera les atouts et les limites de cette évolution.

3) Proposition(s) de plan(s)

Avertissement : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

Introduction

Cadrage national :

La composition se rattache à la famille des épreuves de dissertation. Aussi, elle comprend une introduction comportant une entrée en matière, une contextualisation du sujet, une problématique et une annonce de plan.

Éléments pouvant être abordés en introduction :

La bibliothèque comme outil d'aménagement du territoire est une idée qui sous-tend les plans de développement de la lecture publique depuis les années 60 jusqu'au rapport Orsenna remis en 2018. Mais les attendus sur le rôle territorial des bibliothèques ont beaucoup évolué et la notion d'utilité territoriale est très prégnante aujourd'hui.

Des évolutions vers un au-delà du rôle culturel :

- Erik Orsenna le rappelle, les bibliothèques sont le premier réseau culturel français. En effet, à partir des années 1960, les politiques de lecture publique s'orientent vers la construction d'équipements et le développement de la professionnalisation des bibliothécaires dans une logique de maillage et d'élargissement de la couverture territoriale (modèle des bibliothèques publiques, décentralisation et maillage des zones rurales avec les BCP, apparition d'une modélisation de la bibliothèque à partir de normes définies à l'échelle nationale en fonction de critères territoriaux : ratio budget d'acquisition et superficie au nombre d'habitants de la zone géographique à desservir).
- Puis l'attention est portée sur une intégration plus fine des bibliothèques dans les territoires, par le biais de la participation à des dispositifs d'aménagement du territoire : politique de la Ville dans les années 90, contrats territoire lecture, logique de réseaux avec les premiers plans départementaux de lecture publique dans les territoires ruraux.

Ainsi, la dimension territoriale infléchit le rôle des bibliothèques avec des missions qui excèdent le champ culturel pour aller vers plus d'intégration dans la Cité. Le projet de lecture publique ne relève plus de l'unique domaine des politiques culturelles mais son action territoriale lui confère un rôle à la croisée des politiques publiques (sociales, éducatives, de santé, d'accès aux nouvelles technologies, etc.).

L'analyse du développement de la lecture publique au prisme de l'aménagement du territoire témoigne de changements paradigmatiques forts pour les bibliothèques et nous invite à considérer l'évolution du positionnement des bibliothèques dans la cité pour proposer une analyse des modèles actuels.

Dans une première partie nous montrerons comment s'est construit le rôle de proximité des bibliothèques, puis nous interrogerons dans une deuxième partie l'infléchissement de ce rôle de proximité vers des bibliothèques conçues comme de véritables leviers de développement territorial au service des politiques publiques. Nous analyserons enfin les conséquences de ces évolutions sur les modèles actuels et leurs impacts sur les projets de lecture publique.

Dans ce développement le territoire sera entendu dans une acception large, recouvrant des dimensions sociales, géographiques, démographiques, techniques, administratives et politiques.

Développement

Cadrage national :

Le développement compte nécessairement plusieurs parties. Le plan peut être matérialisé par une numérotation des parties voire des sous-parties dans l'annonce de plan, un titrage et une numérotation des titres des parties et sous-parties dans le développement.

Exemple de plan détaillé possible (afin de faciliter la lecture, le plan proposé est titré) :

I. La bibliothèque, un rôle de proximité

A. Du maillage territorial à l'adaptation aux besoins d'un bassin de vie

- couverture territoriale (construction d'équipements, normes d'état, professionnalisation)
- vers une adaptation à son environnement (intégration à des dispositifs spécifiques, QPV, territoires ruraux, BMVR, spécifications des services)
- passage des équipements aux services, des collections aux publics

B. Un rôle de proximité : vers une évolution des services et des missions

- partenariats
- hors les murs
- rôle social, éducatif : si les bibliothèques sont toujours des outils d'élaboration des connaissances, de diffusion des idées et d'accès à l'information, elles sont désormais attendues sur bien d'autres terrains renforcer le lien social, lutter contre la fracture numérique et l'illectronisme, participer à l'éducation artistique et culturelle des publics.

Transition : la lecture publique, un projet culturel à la croisée des politiques publiques.

II. La bibliothèque, un outil au service des politiques publiques

A. Évolution des bibliothèques et administration des territoires

- bibliothèques et découpage administratif, le rôle des BDP
- l'intercommunalité, les réseaux
- les bibliothèques au cœur d'un faisceau de compétences partagées

B. Une offre de service composée à l'échelle d'un territoire

- complémentarité des échelles de bibliothèques
- organisation des services à l'échelle d'un bassin de vie : : une offre de service pensée non plus à l'échelle d'un équipement mais d'un ensemble plus vaste de lieux, de partenaires, de services
- des projets communs et de coopération

Transition : la lecture publique des missions définies par le territoire, de l'adaptation à l'intégration.

III. La bibliothèque intégrée à son environnement

A. Des territoires et des publics

- ☞ une double logique d'ancrage et de services
- ☞ un exemple, le projet de lecture publique des bibliothèque de Lyon : « Faire Cité »
- ☞ la bibliothèque et l'égalité des territoires, exemple de la journée nationale organisée par le commissariat général à l'égalité des territoires le 4 juillet 2019

B. du tiers lieu aux maisons culturelles de proximité

- des lieux du livre au lieu du vivre
- la concertation citoyenne, la bibliothèque des usagers (exemple de Lezoux)
- les maisons culturelles de proximité

Conclusion

Cadrage national :

La composition comporte une conclusion.

Éléments pouvant être abordés en conclusion :

La corrélation entre le positionnement de la bibliothèque comme outil de développement territorial et l'élargissement de ses missions est manifeste. L'enjeu actuel pour la lecture publique porte donc bien sur l'ouverture des lieux, des missions, des projets, de façon à s'adapter aux attentes d'un territoire. Mais ce mouvement participe aussi d'un brouillage des contours des projets de lecture publique au risque d'une perte de compréhension du rôle des bibliothèques par les professionnels, les collectivités territoriales et les usagers.

L'opportunité offerte par la diversité des réalités des territoires desservis est riche et stimulante mais elle accentue la nécessité de pouvoir s'adapter tout en conservant de la cohérence, afin de juger de l'adéquation des projets aux effets concrets de l'action des médiathèques.

Cf. rapport OPC « comment apprécier l'action des bibliothèques publiques 2019 » qui revient sur la mutation des missions et propose de définir des mesures d'impact pour mesurer les conséquences réelles de l'activité des bibliothèques sur le corps social, du développement des capacités cognitives de l'individu à l'attractivité du territoire, en passant par la participation à la réussite éducative.

A l'instar de la notion de territoire, qui revêt une pluralité de dimensions, les modèles de bibliothèques aujourd'hui sont définis par la multiplicité de leurs champs d'intervention et leur plasticité.

Il semble alors plus opérant de parler de projets que de modèles, ces projets nécessitant pour chaque bibliothèque et chaque territoire d'être définis très précisément.

Citation de Catherine Clément dans l'ouvrage collectif « Quel modèle de bibliothèque ? », paru en 2008.

« Aujourd'hui il faut donc redonner toute sa place au projet, non pas au projet normatif et modélisant mais bien au projet inscrit dans la réalité (objectivement appréhendé) d'un territoire et de ses populations, voire d'un territoire élargi au Web ; un projet qui définisse tout autant le lieu bibliothèque que sa dimension virtuelle ; un projet qui fixe les ambitions et les priorités que la bibliothèque se donne. Il s'agira alors, pour chaque bibliothèque publique, non pas de réaliser, plus ou moins entièrement, un idéal-type prédéfini, mais bien de s'inventer et de se réinventer. De le faire en s'appuyant sur ses publics et sur leur participation. »

Autre proposition de plan :

Introduction :

Après avoir défini les termes du sujet, le candidat pourra énoncer la problématique suivante : les modèles actuels de bibliothèques invitent à penser la lecture publique au prisme de son intégration territoriale.

Dans l'édito du BBF de juin 2019 intitulé « habiter la bibliothèque » Reine Bürki remarque que dans un contexte de dématérialisation des pratiques, la bibliothèque se réinvente et se réaffirme plus que jamais comme un lieu physique inscrit dans son territoire. Questionner ce que revêt cette inscription territoriale et vérifier la convergence des enjeux en matière de développement de la lecture publique et les enjeux en matière d'aménagement territorial.

Dans une première partie indiquer en quoi la bibliothèque constitue un outil d'aménagement du territoire et dans une seconde partie analyser l'évolution de ses interactions avec son environnement.

I – Les politiques de lecture publiques et les territoires :

- plans nationaux
- décentralisation
- plans départementaux
- l'intercommunalité

- les réseaux

Transition : la lecture publique au cœur des politiques publiques

II – Les interactions des bibliothèques avec leur environnement

- des lieux de proximité centrés sur les collections
- une offre de service élargie, la coopération
- une ouverture sur l'environnement : les partenariats
- un lieu ouvert à tous : les publics au cœur
- élargissement du rôle des bibliothèques

Conclusion :

Dominique Lahary dans son article « les bibliothèques en pleine réforme territoriale », publié en août 2017 dans le BBF, montre comment le territoire a un impact sur la configuration de l'offre de lecture publique. Les réformes administratives, les réalités sociologiques ou géographiques, les orientations politiques conduisent les bibliothèques à diversifier leurs actions dans une démarche d'adaptation au territoire. Si aujourd'hui la diversité des modèles et des coopérations est manifeste, il remarque toutefois qu'il serait illusoire d'imaginer une « coïncidence » parfaite entre les bibliothèques, les territoires et les publics.

« Ainsi nous avons vu, en une cinquantaine d'années, les trois territoires (celui des hommes, celui de l'organisation politique, celui de l'efficacité) se rapprocher spectaculairement sans pourtant jamais coïncider : il n'y a pas de périmètre idéal.

Mais cette recomposition produit un paysage d'une grande diversité : ce n'est pas et ce ne sera nulle part pareil. Et plus que jamais le développement dépend des volontés politiques qui peuvent être enrichies par le dynamisme professionnel. Le grand rêve technocratique, présenté comme une condition de l'égalité, a fait long feu. Mais l'idée selon laquelle les bibliothèques ne sont efficaces qu'en réseau peut enfin connaître un triomphe progressif, sous des formes diversifiées. Plus que jamais, la place des bibliothèques dans la vie des populations et à leur service est au risque des politiques publiques. »